

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/09/2017

Nombre de membres présents : 8

Présents : Guy Audras, Philippe André, Pierre Gilouin, Danielle Bouchet, Sébastien Brunet, Cyrille Vallon, Ludwig Blanc, Pascal Dejoux.

Absents excusés : Nadège Naud (pouvoir à Guy Audras), Philippe Almorici (pouvoir à Ludwig Blanc), Jean-Claude Barret (pouvoir à Philippe André), Patrick Herve (pouvoir à Pierre Gilouin), Françoise Gorce (pouvoir à Danielle Bouchet).

Absent(s) -

Le Conseil choisit Sébastien Brunet comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 20h45.

Approbation du compte rendu du CM du 25/07/2017 à l'unanimité et signature de la feuille de présence.

1/ Avenant n°2 de l'entreprise CHAPON

Monsieur la Maire explique au Conseil municipal qu'un avenant pour l'entreprise Chapon est nécessaire pour le marché travaux de création d'une unité de traitement, des réseaux de collecte et de transfert des eaux usées. Lot N°2 : Réseaux de collecte et de transfert.

Monsieur le Maire donne lecture du projet d'avenant n°2 dont le montant est de 69.079,75€HT soit 82.895,70€TTC. L'avenant n°2 a pour objet d'apporter des changements techniques et financiers au marché de base ainsi que d'y rajouter des travaux supplémentaires sur la tranche ferme du marché.

Le montant total du marché s'élève à 570 549.10€ HT soit 684 658.90€ TTC.

Adoptés à l'unanimité.

2/ Décision modificative

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il manque des crédits

- à l'article 6574 pour assurer le versement d'une subvention supplémentaire de 50 € demandée par les « amis du vieux Crest » pour l'exposition sur Claude Bourde
- à l'article 739223 pour assurer le paiement de la FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) pour un montant de 250 €.

Ces montants seront prélevés sur les dépenses imprévues au n° de compte 022.

Adopté à l'unanimité.

3/ Agence de l'Eau – convention d'aide financière pour travaux de sectorisation sur réseaux AEP, raccordement au réseau d'eau potable communal.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la convention pour l'aide financière que propose l'Agence de l'eau portant sur les travaux de :

- sectorisation sur réseaux AEP pour 31 240 € HT ; aide financière de 15 620 €
- raccordement au réseau d'eau potable communal des quartiers de la Plaine, Dorabel, Sabarots et Condamines pour un montant de 660 240 € HT ; aide financière de 198 074.00 €.

Signature de la convention adoptée à l'unanimité.

4/ Location salle polyvalente – Association DANSES PLAISIR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier émanant de l'Association « Danses Plaisir » relatif à sa demande de location de la Salle Polyvalente de Chabrillan comme les années précédentes, les lundis de 19h00 à 21h30, pour l'exercice de son activité pour 2017/2018. Le prix de la location est de 300 € pour l'année.

Adopté à l'unanimité.

5/ CAFEBIBLIOTHEQUE – Répartition des recettes exceptionnelles

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal du courrier émanant de l'Association « Cafébibliothèque » relatif aux diverses actions effectuées entre septembre 2016 et septembre 2017 qui ont engendré des recettes exceptionnelles. Il est proposé une répartition de 25% desdites recettes entre les associations suivantes :

- **Amicale Laïque** : vide grenier du 17.04.17 : 208 € x 25% = **52 €**
- **Amis de Chabrilan** : Journée des peintres du 21.05.17 : 280 € x 25% = **70 €**
- **Bibliothèque** : Salon du livre 11.2016 : 190 €, Soirée jeux du 28.01.17 : 138 €
Soirée Tarot du 11.03.17 : 50 €, après-midi belote du 26.03.17 : 70 €
Soit au total 448 € x 25 % = 112 € + 45 € (remboursement fût bière) = **157 €**

Adopté à l'unanimité

6/ Nouvelle tarification de l'accueil périscolaire du matin

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis la rentrée scolaire 2017/2018, l'école accueille les élèves sur quatre jours par semaine (plus de mercredi). De ce fait, les horaires de l'accueil périscolaire ont changé, et ont été établis comme suit sur les quatre jours ouvrables :

- matin de 7h30 à 8h20
- après-midi de 16h00 à 18h30

Les horaires du matin ayant été diminués, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, dès la facturation du mois de septembre, de réduire la tarification de l'accueil du matin et de fixer à 1.50 € au lieu de 2€ (coût forfaitaire du matin) et pour l'après midi de maintenir le tarif à 1€50 par heure et 0.75 € pour la dernière demi-heure.

Adopté à 12 voix « pour » et 1 voix « contre »

Fin des délibérations.

URBANISME

Depuis le 25 juillet 2017, plusieurs dossiers ont été déposés :

- 3 Déclarations Préalables pour des réfections de toitures situées à La Plaine, Le Village, Peygranet.
- 3 Permis de Construire : 2 pour construction de maisons individuelles Quartier La Croze et Les Cotes.
1 pour construction d'un hangar agricole Quartier Les Plots.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux des toitures de la mairie, la cure et l'école sont terminés. La salle polyvalente sera terminée à la fin de la semaine. Les travaux de l'école du haut débiteront le 23 octobre prochain.
- Chapelle Saint-Pierre : observation sur une étude de diagnostic transmise par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Une rencontre concernant la présentation du projet aura lieu prochainement.
- Les travaux de voirie sont prévus pour début octobre.
- Assainissement : les problèmes concernant le déversoir d'orage ne sont toujours pas résolus. La commune est en attente d'une proposition satisfaisante pour résoudre les anomalies.
- AEP La Plaine : Le projet du bureau d'étude va être présenté dans peu de temps.
- Urbanisme : modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour les panneaux photovoltaïques (champ) quartier les Gillès. Une enquête publique aura lieu du 16/10/17 au 15/11/17 avec des permanences en mairie les 16/10 et 27/10 entre 9h00 et 12h00, le 15/11 de 13h30 à 17h30.
- Droit de Prémption Urbain a été voté.
- Cafébibliothèque : réfléchir sur un fonctionnement moins coûteux pour la Commune.
- Orange : Réception d'une procédure pour déclarer en ligne les problèmes de réseau physique, représentant un danger.

- SCOT : Prescription du SCOT par la Syndicat Mixte du SCOT de la Vallée de la Drôme-Aval
- SDAASP : Présentation du projet de Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

Informations diverses :

- Rentrée scolaire : 42 élèves et retour la semaine de 4 jours. Nouveaux horaires école 8h30-12h00 / 13h30-16h00.
Et garderie : 7h30-8h20 / 16h00-18h30. Entre 28 et 32 élèves mangent à la cantine.
- MARPA d'Allex (Maison d'Accueil et de la Résidence Pour l'Autonomie : la Maire fait partie du Conseil d'Administration
- Grue du château : devrait partir sous 15 jours

Dates à retenir :

- CAUE : réunion de travail suite à la rencontre du 3 juillet : 05/10/2017
- Congrès des Maires de la Drome : 18 et 19/10/2017 à Nyons
- Loto école : 25/11/2017
- Veillée de Noel : 22/12/17
- Classe découverte Lus la Croix Haute : fin janvier
- Chabric à brac : 02/04/18
- Saint Jean : 03/06/18
- Kermesse : 29/06/18
- Vacances scolaires : 08/07/18

Levée de la séance à 23h30.